

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	23
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT,

Délibération n°35 /2024

**CONSTRUCTION BATIMENT  
d'intérêt communautaire Recrutement AMO**

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Vu la délibération 35/2023 actant qu'il convient de missionner le CIT pour le suivi du projet.

M. le président indique qu'il a reçu une offre de Cher Ingénierie des Territoires 18 pour exercer la mission d'AMO pour un montant de 2 844.40HT. Il propose de retenir cette proposition.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents.

- **DECIDE** de retenir le CIT 18 pour la mission d'AMO
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et toutes les pièces inhérentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT


Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

Délibération n° 36/2024

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chapelle Hugon) à M. GIOT.

Construction bâtiment d'intérêt  
communautaire  
Lancement  
appel d'offres architecte

**SECRETARE :** M. LAURENT

VU le programme proposé par le CIT,

M. le Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation de lancer l'appel d'offres pour le recrutement d'un architecte

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **AUTORISE** le lancement de la procédure d'appel d'offres pour le recrutement d'un architecte.
- **AUTORISE** M. le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la procédure, et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.  
Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADJOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

Délibération n° 37/2024

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT,

Délégations du conseil au président – signature marché maîtrise d'œuvre construction d'un bâtiment d'intérêt communautaire

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation d'attributions données par l'organe délibérant au Président,

VU la délibération 54/2020,

Considérant que lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des attributions exercées par délégation,

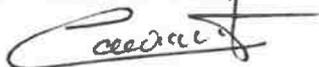
Considérant qu'il revient au conseil communautaire de définir l'étendue des délégations consenties,

Dans un souci d'efficacité de l'action administrative,  
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents.

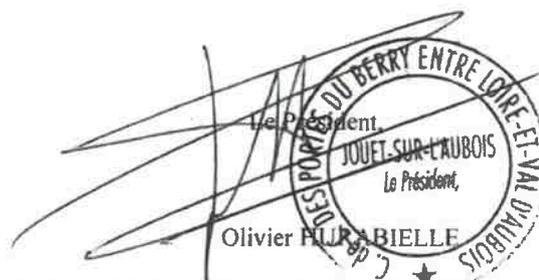
- DECIDE** de confier à M. le Président une délégation de signature pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment d'intérêt communautaire, dans le limite de 25 000€ HT.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Olivier HURABIELLE  
Le Président

Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT.

Délibération n° 38/2024

Proposition d'élection des délégués des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés à main levée

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Vu l'article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020,

Le conseil communautaire peut décider de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret de leur délégués au sein des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés

Cette possibilité de dérogation, nécessite au préalable, un vote à l'unanimité de l'organe délibérant.

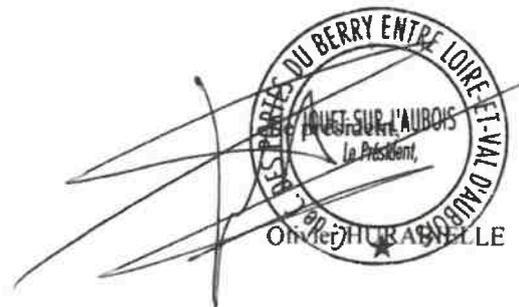
Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret de ses délégués au sein des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,

  
Serge LAURENT



Publié le 28/06/24 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHAS-SIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDIL-LY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Au-bois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Au-bois).

Délibération n° 39/2024

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT.

Election des délégués SIRVAA

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Vu l'article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020,

Vu la délibération du 20 juin 2024 du conseil communautaire de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret des délégués:

Le Président propose au Conseil Communautaire de procéder à l'élection d'un délégué suppléant au sein du « SIRVAA »:

Election d'un délégué suppléant:

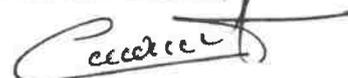
NOM du candidat : CHESNE Karine

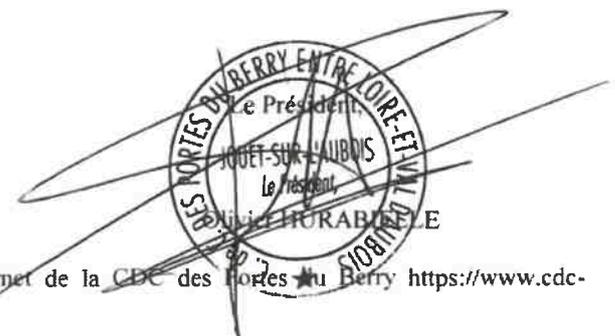
A obtenu :

25 Voix

Ce dernier est donc élu à l'unanimité des présents, déléguée suppléant de la communauté au sein du « SIRVAA »

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC. le 20 juin 2024.  
Le secrétaire de séance.

  
Serge LAURENT



Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	23
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDoux (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE ( le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM

AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT.

Délibération n° 40/2024

**SECRETARE :** M. LAURENT

#### Répartition du FPIC

En 2023, La CDC des Portes du Berry avait décidé de répartir le FPIC selon la répartition de droit commun.

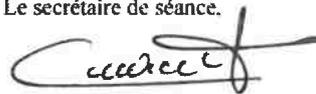
M. le Président propose pour cette année 2024 de répartir le FPIC selon la répartition de droit commun établi par la Préfecture,

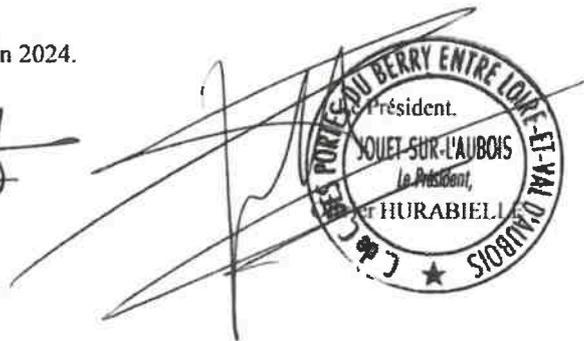
Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré,

- ACCEPTE à l'unanimité des présents, la répartition « de droit commun ».

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,

  
Serge Laurent



Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT,

Délibération n° 41/2024

Demande de subvention/  
Association les randonneurs  
Jouettois / course caisse à savon

**SECRETARE :** M. LAURENT

La CDC des Portes du Berry a reçu une demande de subvention de l'association les randonneurs Jouettois pour l'organisation d'une course de caisse à savon le 22 septembre 2024.  
Pour mémoire, par principe, la communauté de communes n'accorde aucune subvention aux associations sauf pour les événements ayant un rayonnement départemental, régional ou national.

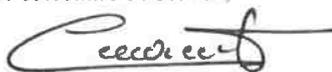
L'événement ayant un rayonnement interrégional, Monsieur le Président propose d'accorder une subvention de 500€ pour l'organisation de cet événement.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des présents

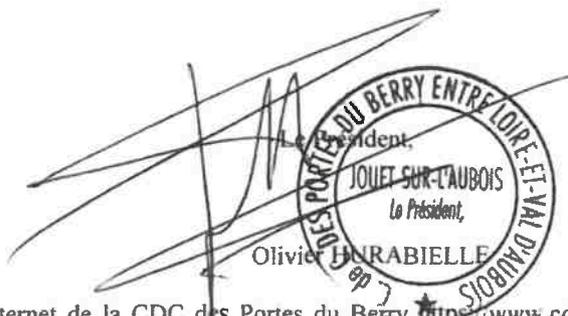
- Décide d'accorder une subvention de 500 € pour l'organisation de cet événement.
- Autorise M. le Président à signer tous les documents référents à cette décision.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Olivier HURABIELLE  
Le Président,  
JOUET SUR L'AUBOIS  
CDC des PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS

Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZIE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTHILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTÉ (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chapelle Hugon) à M. GIOT,

Délibération n° 42/2024

Avis sur le SRADDET

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Par courrier en date du 23 avril 2024, et conformément aux dispositions prévues successivement par les lois n°2021-1104 du 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, puis, n°2023-1196 du 18 décembre 2023, visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, vous m'avez fait parvenir pour avis le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), tel qu'adopté par l'assemblée régionale le 18 avril 2024 (DAP n°24.02.01).

Personne Publique Associée (PPA), la communauté de communes des Portes du Berry a la charge de l'élaboration et de l'application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui a été approuvé par délibération 13/2021 de l'assemblée délibérante lors de sa séance du 29 mars 2021.

Cet établissement public est donc normalement sollicité au titre des articles L.4251-5 et L.4251-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

### Développement de l'avis

A la lecture des pièces constitutives de votre dossier, je vous adresse les observations suivantes :

#### **Sur la forme**

La formalisation du projet arrêté de SRADDET modifié n'appelle aucune remarque de ma part, tant sur les pièces écrites que sur les pièces graphiques qui ont été produites dans ce cadre.

Elles sont conformes aux dispositions prévues par les articles R.4251-1 à R.4251-13 du CGCT.

#### **Sur le fond**

L'une des principales évolutions du SRADDET concerne l'objectif de réduction accrue de la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF). Par conséquent, j'apporterai mes observations exclusivement sur l'objectif n°5 intitulé : « Un nouvel urbanisme plus durable pour endiguer la consommation de nos espaces agricoles, naturels et forestiers et l'artificialisation des sols ». Cet objectif découle des dispositions notamment prévues à l'article L.101-2 du code de l'urbanisme qui fixe les objectifs de l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme.

#### De l'impact du projet arrêté de SRADDET modifié sur le SCoT exécutoire

En application du principe de la différenciation des territoires régionaux élaboré et mis en œuvre par la Région Centre-Val de Loire, l'objectif n°5 du SRADDET fixe, pour la période décennale 2021-2030, la dotation de base du SCoT du Pays Loire Val d'Aubois, à un maximum de 59 hectares de consommation d'ENAF.

Cette dotation permettra peut-être de garantir le respect de l'article 4 de loi n°2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols en garantissant une surface minimale d'un hectare par commune, en précisant toutefois que cette mesure ne concerne que toute commune couverte par un plan local d'urbanisme ou une carte communale ou tout autre document.

Avec une consommation d'ENAF pour la période 2011-2020, chiffrée à 163,67 hectares sur le SCoT rural du Pays Loire Val d'Aubois (selon les données fournies par le CEREMA), on constate que l'application de la loi aurait pu conduire à une dotation théorique de 81,8 hectares pour la période 2021-2030 (avec une réduction par deux la consommation constatée lors des dix années précédentes, selon la formule :  $163,67 \times 50\%$ ).

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

Délibération n° 43/2024

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT.

Pacte territorial

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

M. le Président indique qu'il a reçu un courrier annonçant la candidature du département du Cher pour créer un pacte territorial France renouv'.

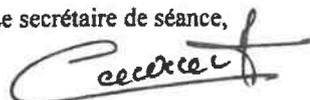
En Effet le département du Cher est déjà fortement impliqué dans ce domaine (ADIL, ALEC...), donc ce dispositif viendrait en continuité des actions déjà menées.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Est favorable à la création d'un pacte territorial France renouv'
- Dit que l'échelle du Pays Loire Val d'Aubois ou l'échelle du département serait adapté suivant l'avis des autres CDC ou du PLVA.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE ( le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT,

Délibération n°35 /2024

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

**CONSTRUCTION BATIMENT  
d'intérêt communautaire Recrutement AMO**

Vu la délibération 35/2023 actant qui convient de missionner le CIT pour le suivi du projet.

M. le président indique qu'il a reçu une offre de Cher Ingénierie des Territoires 18 pour exercer la mission d'AMO pour un montant de 2 844.40HT. Il propose de retenir cette proposition.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **DECIDE** de retenir le CIT 18 pour la mission d'AMO
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et toutes les pièces inhérentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry, <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHAS-SIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDIL-LY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE ( le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM

AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT,

Délibération n° 36/2024

Construction bâtiment d'intérêt  
communautaire  
Lancement  
appel d'offres architecte

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

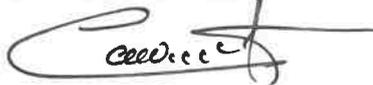
VU le programme proposé par le CIT,

M. le Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation de lancer l'appel d'offres pour le recrutement d'un architecte

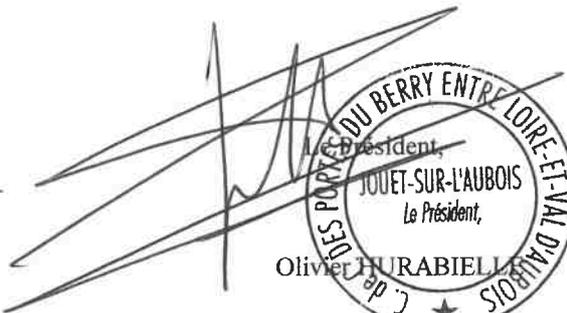
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **AUTORISE** le lancement de la procédure d'appel d'offres pour le recrutement d'un architecte.
- **AUTORISE** M. le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de la procédure, et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.  
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Olivier HURABIELLE  
Le Président,  
C. de C. des PORTES DU BERRY ENTRE LOIRE-ET-VAL D'AUBOIS  
JOUET-SUR-L'AUBOIS  
Le Président,

Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT,

Délibération n° 37/2024

Délégations du conseil au président – signature marché maîtrise d'œuvre construction d'un bâtiment d'intérêt communautaire

**SECRETARE :** M. LAURENT

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la délégation d'attributions données par l'organe délibérant au Président,

VU la délibération 54/2020,

Considérant que lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des attributions exercées par délégation,

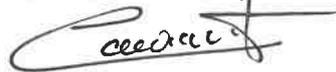
Considérant qu'il revient au conseil communautaire de définir l'étendue des délégations consenties,

Dans un souci d'efficacité de l'action administrative,  
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

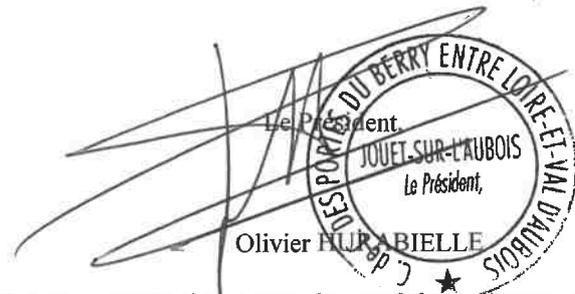
- **DECIDE** de confier à M. le Président une délégation de signature pour le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment d'intérêt communautaire, dans le limite de 25 000€ HT.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Le Président,  
Olivier HURABIELLE

Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE ( le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT,

Délibération n° 38/2024

Proposition d'élection des délégués des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés à main levée

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Vu l'article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020,

Le conseil communautaire peut décider de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret de leur délégués au sein des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés

Cette possibilité de dérogation, nécessite au préalable, un vote à l'unanimité de l'organe délibérant.

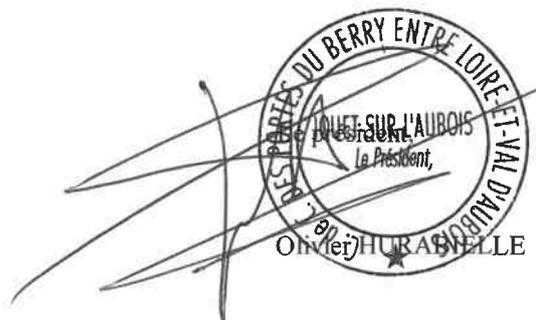
Le conseil communautaire , à l'unanimité :

- DECIDE de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret de ses délégués au sein des syndicats intercommunaux et des syndicats mixtes fermés.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,

  
Serge LAURENT

  
Olivier HURABIELLE

Publié le 28/06/24 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	31
En exercice	23
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT,

Délibération n° 39/2024

Election des délégués SIRVAA

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Vu l'article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020,

Vu la délibération du 20 juin 2024 du conseil communautaire de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret des délégués;

Le Président propose au Conseil Communautaire de procéder à l'élection d'un délégué suppléant au sein du « SIRVAA »:

Election d'un délégué suppléant:

NOM du candidat : CHESNE Karine

A obtenu :

25 Voix

Ce dernier est donc élu à l'unanimité des présents, déléguée suppléant de la communauté au sein du «SIRVAA »

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.  
Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT,

Délibération n° 40/2024

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

### Répartition du FPIC

En 2023, La CDC des Portes du Berry avait décidé de répartir le FPIC selon la répartition de droit commun.

M. le Président propose pour cette année 2024 de répartir le FPIC selon la répartition de droit commun établi par la Préfecture,

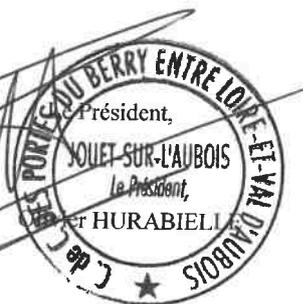
Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré,

- ACCEPTE à l'unanimité des présents, la répartition « de droit commun ».

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,

  
Serge Laurent



Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE ( le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT,

Délibération n° 41/2024

**Demande de subvention/  
Association les randonneurs  
Jouettois / course caisse à savon**

**SECRETARE :** M. LAURENT

La CDC des Portes du bery a reçu une demande de subvention de l'association les randonneurs Jouettois pour l'organisation d'une course de caisse à savon le 22 septembre 2024.

Pour mémoire, par principe, la communauté de communes n'accorde aucune subvention aux associations sauf pour les événements ayant un rayonnement départemental, régional ou national.

L'événement ayant un rayonnement interrégional, Monsieur le Président propose d'accorder une subvention de 500€ pour l'organisation de cet événement.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des présents

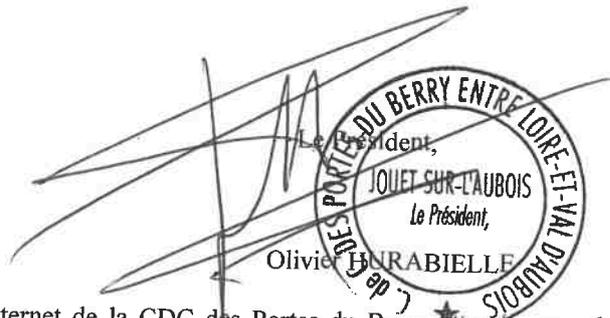
- Décide d'accorder une subvention de 500 € pour l'organisation de cet événement.
- Autorise M. le Président à signer tous les documents référents à cette décision.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Le Président,  
Olivier HURABIELLE

Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE ( le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM

AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M.GIOT,

Délibération n° 42/2024

Avis sur le SRADDET

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

Par courrier en date du 23 avril 2024, et conformément aux dispositions prévues successivement par les lois n°2021-1104 du 22 août 2021, portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, puis, n°2023-1196 du 18 décembre 2023, visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux, vous m'avez fait parvenir pour avis le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), tel qu'adopté par l'assemblée régionale le 18 avril 2024 (DAP n°24.02.01).

Personne Publique Associée (PPA), la communauté de communes des Portes du Berry a la charge de l'élaboration et de l'application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui a été approuvé par délibération 13/2021 de l'assemblée délibérante lors de sa séance du 29 mars 2021.

Cet établissement public est donc normalement sollicité au titre des articles L.4251-5 et L.4251-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Développement de l'avis

A la lecture des pièces constitutives de votre dossier, je vous adresse les observations suivantes :

### **Sur la forme**

La formalisation du projet arrêté de SRADDET modifié n'appelle aucune remarque de ma part, tant sur les pièces écrites que sur les pièces graphiques qui ont été produites dans ce cadre.

Elles sont conformes aux dispositions prévues par les articles R.4251-1 à R.4251-13 du CGCT.

### **Sur le fond**

L'une des principales évolutions du SRADDET concerne l'objectif de réduction accrue de la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF). Par conséquent, j'apporterai mes observations exclusivement sur l'objectif n°5 intitulé : « Un nouvel urbanisme plus durable pour endiguer la consommation de nos espaces agricoles, naturels et forestiers et l'artificialisation des sols ». Cet objectif découle des dispositions notamment prévues à l'article L.101-2 du code de l'urbanisme qui fixe les objectifs de l'action des collectivités publiques en matière d'urbanisme.

De l'impact du projet arrêté de SRADDET modifié sur le SCoT exécutoire

En application du principe de la différenciation des territoires régionaux élaboré et mis en œuvre par la Région Centre-Val de Loire, l'objectif n°5 du SRADDET fixe, pour la période décennale 2021-2030, la dotation de base du SCoT du Pays Loire Val d'Aubois, à un maximum de 59 hectares de consommation d'ENAF.

Cette dotation permettra peut-être de garantir le respect de l'article 4 de loi n°2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols en garantissant une surface minimale d'un hectare par commune, en précisant toutefois que cette mesure ne concerne que toute commune couverte par un plan local d'urbanisme ou une carte communale ou tout autre document.

Avec une consommation d'ENAF pour la période 2011-2020, chiffrée à 163,67 hectares sur le SCoT rural du Pays Loire Val d'Aubois (selon les données fournies par le CEREMA), on constate que l'application de la loi aurait pu conduire à une dotation théorique de 81,8 hectares pour la période 2021-2030 (avec une réduction par deux la consommation constatée lors des dix années précédentes, selon la formule :  $163,67 \times 50\%$ ).



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE (Le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT,

Délibération n° 43/2024

Pacte territorial

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

M. le Président indique qu'il a reçu un courrier annonçant la candidature du département du Cher pour créer un pacte territorial France renov'.

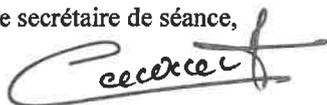
En Effet le département du Cher est déjà fortement impliqué dans ce domaine (ADIL, ALEC...), donc ce dispositif viendrait en continuité des actions déjà menées.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Est favorable à la création d'un pacte territorial France renov'
- Dit que l'échelle du Pays Loire Val d'Aubois ou l'échelle du département serait adapté suivant l'avis des autres CDC ou du PLVA.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le vingt juin deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	23
Votants	25

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BUISSON (Germigny l'Exempt), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCROT (Cuffy), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), MANCION (Cours les Barres), MOREAU (La guerche sur l'Aubois), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHESNE ( le Chautay), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois).

Délibération n° 44/2024

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM AMIOT (Cours les Barres) à M. MANCION, COURZADET (La Chappelle Hugon) à M. GIOT,

**Gendarmerie  
Installation bâtiment modulaire**

**SECRETARE :** M. LAURENT

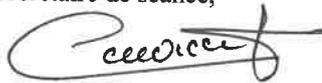
M. le Président donne lecture des différents échanges avec la Gendarmerie, suite à leur demande, il propose au conseil communautaire la prise en charge financière de l'installation du bâtiment modulaire sur le terrain de la CDC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

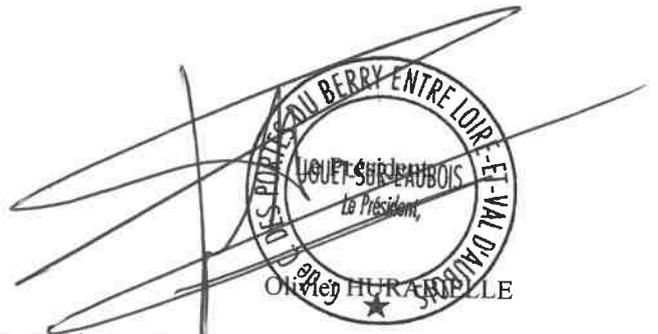
- Donne un accord de principe pour la prise en charge d'un préfinancement de l'installation d'un bâtiment modulaire afin d'accueillir les services de la Gendarmerie.
- Dit qu'une convention sera mise en place afin d'obtenir une compensation financière.

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 20 juin 2024.

Le secrétaire de séance,



Serge LAURENT



Publié le 28/06/2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

